



Le 29 Août 2018

Point sur la livraison d'aliment du 21 mars 2018 chez un éleveur des Côtes d'Armor

Détail des faits : le 21 mars 2018, un éleveur à Moustéru (22), a reçu une commande de 2,4 tonnes d'aliment pour vaches laitières, passée auprès de notre coopérative Triskalia. La livraison a été effectuée par un prestataire externe, certifié Qualimat Transport et signataire de la charte des bonnes pratiques Vialim¹.

Le 23 mars 2018, l'éleveur informe son technicien nutrition bovine Triskalia de la présence de granulés d'aliment de couleur différente dans sa livraison.

Aussitôt, nous avons mis en place plusieurs mesures :

- reprise de l'ensemble de l'aliment restant dans le silo (2,7 tonnes),
- par précaution, suspension immédiate de la collecte de lait,
- mise en place d'analyses du lait et de l'aliment vaches laitières par un laboratoire agréé indépendant (recherche d'antibiotiques),
- accompagnement de l'éleveur par son technicien, un vétérinaire de la coopérative et les responsables du service production laitière,
- recherche des causes sur toute la chaîne (usine, transport...),
- indemnisation de l'éleveur pour le lait non commercialisé.

Les analyses sur l'aliment livré chez le producteur ont révélé la présence de 3 antibiotiques (oxytétracycline, tiamuline et néomycine). Ces 3 antibiotiques entraînent dans la composition d'un aliment pour lapin transporté par le même camion le 21 mars (dans un compartiment différent²). Cet aliment pour lapin était un aliment médicamenteux (aliment sous ordonnance vétérinaire, délivré après conseil en élevage).

Les résultats d'analyse sur le lait ont conclu à une absence d'antibiotiques et la collecte du lait a pu reprendre le vendredi 30 mars 2018.

¹ Vialim est la marque de transport d'aliment du bétail du groupe Triskalia.

² Les camions d'aliment du bétail sont équipés de compartiments permettant de livrer différents types d'aliment, chez un ou plusieurs éleveurs, lors d'une même tournée.

Contact presse :

Marie-Laure Louboutin - 02.98.25.30.50 - 06.78.33.16.04
marie-laure.louboutin@triskalia.fr

Triskalia - ZI de Lanrinou - CS 20100 - 29206 Landerneau Cedex





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La recherche des causes et l'analyse des lots d'aliments fabriqués ont montré que le mélange n'a pas eu lieu à l'usine de fabrication d'aliment du bétail. Il semble y avoir eu un **dysfonctionnement lors de la livraison** d'aliment chez l'éleveur, au niveau du camion, entraînant un mélange d'aliment pour lapins, supplémenté en antibiotiques, avec l'aliment pour vaches laitières.

Des experts ont été mandatés par les assurances pour déterminer les causes, la responsabilité et le préjudice subi par les différentes parties.

Au niveau du groupe Triskalia, de nombreuses précautions sont en place pour sécuriser nos livraisons d'aliments :

- interdiction de livrer un aliment médicamenteux avant un aliment vache laitière,
- formation des chauffeurs à la manipulation des équipements et des aliments,
- vérification régulière du bon fonctionnement des équipements,
- purge systématique entre chaque lot, avec traçabilité.

Dans ce dossier, géré avec une grande réactivité, nous avons pris toutes les mesures pour éviter tout risque pour le consommateur. L'Administration, par le biais de la DDPP³, a validé ces mesures. De plus, notre coopérative a rapidement mis en oeuvre toutes les actions possibles pour accompagner l'éleveur.

À ce stade, nous sommes en attente des conclusions des experts mandatés par les assurances.

Chiffres clés du Groupe Triskalia

- 16 000 agriculteurs adhérents
- 4 800 salariés
- 3 grands métiers : agriculture, agroalimentaire, distribution
- 1,9 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2017
- 1,7 million de tonnes d'aliment du bétail commercialisé par an
- 17 usines de nutrition animale

³ Direction Départementale de la Protection des Populations.

Contact presse :

Marie-Laure Louboutin - 02.98.25.30.50 - 06.78.33.16.04
marie-laure.louboutin@triskalia.fr
Triskalia - ZI de Lanrinou - CS 20100 - 29206 Landerneau Cedex

